

COURRIER

DE LA SAMBRE.



N° 212.

JEUDI.

6 SEPTEMBRE 1832.

AUTRICHE.

Du DANUBE, 22 août. — On assure que la grande fortune du duc de Reichstadt, qui, comme on sait, appartient de droit à la duchesse de Parme, sera consacrée par cette princesse à des fondations pieuses.

Par suite d'un ordre supérieur, le service des régimens hongrois ne sera plus que de dix ans. A l'expiration de cette époque le soldat hongrois, qui jusqu'à présent était assujéti à un service à vie, obtiendra un congé définitif, et pourra retourner dans ses foyers. Par cette mesure on a accédé à des vœux manifestés dans plus d'une occasion par les états de Hongrie. (Correspondant de Nuremberg.)

DUCHÉ DE BRUNSWICK.

BRUNSWICK, 23 août. — L'expédition que le duc Charles prépare en France contre notre pays forme en ce moment le sujet de toutes les conversations. On assure que notre gouvernement est parfaitement instruit de tout et connaît même le plan d'opération qui, au dire des personnes qui l'ont lu, surpasse en invraisemblance tout ce que pourrait inventer l'imagination d'un romancier. Nous apprenons aujourd'hui que les recrutemens commencent à Paris et à Fontainebleau, et l'on peut se former une idée du degré de liberté qui règne dans un pays où de pareilles choses se passent publiquement dans la capitale. Beaucoup d'amateurs se sont déjà présentés, on leur a donné une gratification de 30 francs. L'ingénieur que l'on attend et qui doit lever clandestinement le plan du Weser depuis Brême jusqu'à Holzminden n'est pas encore arrivé. Quand les recrutemens seront terminés, c'est-à-dire quand on aura réuni une armée de 6,000 hommes, on s'embarquera au Havre et l'expédition commencera. Le débarquement se fera près de Vegesack, on aura 300 chasseurs à cheval et une artillerie de 6 canons. On occupera immédiatement Thedinghausen. Des milliers d'habitans se rangeront sous les drapeaux du duc Charles, on les vêtira d'uniformes dont l'expédition s'est munie (tout cela est l'affaire de quelques heures); l'armée expéditionnaire avancera toujours, l'armée hanovrienne qui tentera une résistance sera taillée en pièces; on s'emparera de Peme, le premier village brunswickois, et enfin il fera son entrée triomphale à Brunswick, au milieu des transports de la population. A la tête de l'armée victorieuse on voit briller le généralissime Ramorino; Ramorino, le héros de la liberté, encore tout pâle de douleur d'avoir vu périr la Pologne; à ses côtés se distingue le major Dumarc, connu autrefois sous le nom de Dumarski: nous savons d'une manière positive que Ramorino a déjà reçu 200,000 francs pour les frais de recrutement et autres dépenses, et que le major Dumarc, qui loge à l'hôtel de Nantes, rue des Bons-Enfans, à Paris, est le confident de Ramorino, et a tous les jours des conférences avec le duc Charles. En ce moment il est probablement allé recruter des officiers en Lorraine. (Mercure de Souabe.)

PRUSSE.

BERLIN, 25 août. — (Correspondance particulière.) — On a arrêté ces jours-ci dans notre ville le capitaine de Schachlmeier et M. Friedberg, homme de lettres natif de Montbéliard en Alsace, et connu en Allemagne par ses traductions de l'anglais. Ces arrestations, qui ont été faites pour cause politique, ont produit une profonde sensation. Des visites domiciliaires ont été faites chez le capitaine Schachlmeier, et on a trouvé chez lui des lettres de personnes qui sont généralement connues pour avoir pris part à la fête de Hambach. M. Schachlmeier a déjà subi plusieurs interrogatoires devant le conseil de guerre.

La loi sur la presse, qui vient d'être rédigée par M. Hegemann, connu par ses poésies, ne change rien aux rigueurs de la censure, qui sera exercée comme par le passé. L'entrée de certains journaux français va être probablement défendue, déjà on a saisis ces jours-ci une de vos feuilles (le Constitutionnel), qui contenait un long article sur les décrets de la diète.

Le cabinet de Berlin avait proposé de congédier les gardes civiques; cette proposition a été discutée dans le cabinet de Dresde, mais le prince Frédéric s'y étant fortement opposé, ces insinuations sont restées sans succès.

L'ambassade russe ici refuse depuis quelque temps des passeports pour la Pologne à tous les voyageurs dont le gouvernement prussien ne répond pas.

Plusieurs Allemands qui n'avaient pris aucune part à la révolution de Pologne ont été arrêtés dernièrement à Kalisch et conduits en Sibérie, bien que les autorités prussiennes soient intervenues pour eux.

SAXE.

DRESDE, 18 août. — Le Polonais dont je vous mandai dernièrement l'arrestation, a demandé une audience au plus influent de nos ministres,

qui lui a été accordée et qui a eu pour résultat sa mise en liberté. L'autorité insistait cependant toujours sur le départ immédiat pour la Prusse de 80 Polonais qui se trouvent encore dans notre ville, attendu qu'on ne peut plus espérer que les autres états Allemands leur accordent passage sur leur territoire. Mais ceux-ci ont persisté dans leur refus, déclarant qu'ils aimeraient mieux mourir que de retourner en Russie pour y subir le sort le plus affreux. Ils adressèrent en même temps des pétitions au prince co-régent et aux envoyés de France et de Bavière. Grâce à cette persistance ils obtinrent enfin la permission limitée jusqu'au 25 de ce mois de se rendre en France. Déjà ils ont reçu leurs passeports. Parmi les Polonais établis en Saxe qui sont obligés de quitter le pays, se trouvent le directeur de la banque Hoffman et le général Malachowski; tous deux se rendent en France. (Gazette d'Augsbourg.)

ESPAGNE.

MADRID, 23 août. — En Galice, d'après un ordre du lieutenant-général don Nazario Eguia, commandant cette division militaire, il est défendu, sous peine capitale exécutable dans les vingt-quatre heures et sans autre formalité judiciaire, de parler sur les affaires de Portugal, ou de ce qui peut avoir rapport au triomphe de don Pedro.

A Séville et dans toute l'Andalousie, on remarque la même fermentation qu'en Galice. M. Arjona, préfet, est parti de Séville pour le Puerto-Sainte-Marie et Cadix.

Ce qui contribue en grande partie à la gêne où nous nous trouvons pour le service du trésor, c'est qu'on fait passer six millions de réaux par mois à Lisbonne, en outre des 80 millions qu'on assure avoir été envoyés dans le courant de cette année. Les agens d'une compagnie de capitalistes étrangers sont arrivés à Madrid il y a un mois pour offrir de l'argent à des conditions très-favorables, mais le conseil des ministres a rejeté leur offre. On assure aujourd'hui que le gouvernement a traité d'un emprunt avec l'Angleterre, d'autres disent avec la Hollande. Il n'aurait été pris qu'une somme de peu d'importance, mais suffisante pour les nécessités du trésor pour cette année. Quelques personnes croient que c'est M. Aguado qui fait ce prêt sous un autre nom. Toute l'opération se bornerait à la négociation d'une partie de rentes qu'il prend du gouvernement et dont il a le placement en Hollande.

Les affaires de Portugal continuent à donner la plus vive inquiétude au gouvernement. On a parlé ces jours-ci d'une nouvelle conspiration parmi les lanciers qui sont en garnison à Madrid, mais on ne peut rien savoir de clair à ce sujet. Quelques personnes croient que c'est un prétexte pour autoriser des mesures rigoureuses. En effet, on apprend que des ordres ont été donnés d'arrêter quiconque parlerait des affaires de Portugal, ou qui prononcerait seulement le nom de don Pedro. On a déjà fait quelques arrestations. Par les mêmes motifs, on a exilé en Catalogne un médecin de l'Es ramadure, et plusieurs magistrats de cette province ont été mis en prison.

ANGLETERRE.

LONDRES, 1^{er} septembre. — Nous apprenons par des dépêches d'Oporto, en date du 20 août, que don Pedro a réussi à s'emparer de beaucoup de provisions destinées à l'armée de don Miguel. Il paraît que le Don Juan a regagné le Tage en fort mauvais état et qu'un autre bâtiment a été fortement endommagé par la flotte de l'amiral Sartorius.

— Le comte de Flahaut a eu mardi dernier une longue entrevue avec le comte de Funchal, ambassadeur de don Pedro. Dans la même journée il a eu une conférence avec lord Palmerston; immédiatement après il est parti pour Douvres, afin de se rendre de là à Paris.

— Les agens de don Pedro continuent toujours le recrutement; ils refusent beaucoup de jeunes gens. Ils tâchent d'engager de vieux soldats et principalement ceux qui ont servi dans la cavalerie.

— On écrit de Plymouth, 29 août :

Le vaisseau de S. M. *Stag*, capitaine Tonbridge, arrivé ce matin ici d'Oporto, avait quitté le 22 cette ville; à son départ les affaires étaient dans la même situation.

FRANCE.

PARIS, 2 septembre.

Les ambassadeurs d'Angleterre et d'Autriche, aussi bien que le ministre de Prusse, ont eu hier une longue conférence avec M. d'Argout au ministère des affaires étrangères. Il s'agissait encore des affaires de Belgique; mais rien n'a transpiré sur la nature de cette conférence.

— M. le général Sébastiani, dont la santé s'est entièrement rétablie aux eaux de Bourbonne, sera de retour à Paris le 5 ou le 6 septembre.

— M. le ministre de la guerre vient d'adresser des instructions au préfet de la Loire, pour appeler une surveillance sur la libre fabrication des

fusils n° 1 à Saint-Etienne; il lui fait remarquer que le gouvernement ne saurait rester indifférent à un commerce qui aurait à sa disposition des moyens avec lesquels il serait si facile d'armer les ennemis du pays et d'occasionner de sanglantes perturbations. Il engage le préfet à s'assurer de la destination que les fabricans peuvent donner à leurs produits.

— L'abondance des récoltes en France a produit une baisse générale sur les prix des grains. Ainsi, le tableau régulateur qui donnait au 31 juillet, pour toute la France, un prix moyen de 25 fr. 11, ne donnait plus au 31 août qu'une moyenne de 21 fr. 78.

— Vendredi 24, Mgr. l'archevêque de Paris est venu donner la confirmation à Montmartre, où il a été reçu avec des témoignages publics de respect et de vénération. Après la cérémonie, qui s'est faite dans un ordre parfait et un profond recueillement, Mgr. s'est rendu au presbytère, où M. le curé lui a présenté plusieurs familles d'orphelins de sa paroisse, entre autres deux petites filles de 6 et 7 ans, dont la mère est morte et dont le père est gravement malade, et que M. le curé a recueillies depuis plus de 3 mois dans son presbytère, sous la surveillance et les soins de sa mère. Mgr. a sur-le-champ adopté un de ces enfans pour son éducation, et a promis des secours pour l'autre. Il a laissé, en outre une somme assez forte pour être distribuée à ces pauvres orphelins.

— Nous avons dit que la tête et les jambes de Ramus (le garçon de caisse assassiné) avaient été repêchés près du pont de la Tournelle et près du pont des arts. Le cœur a été retrouvé au marché aux Fleurs, et le tronc dans l'égoût de la rue de la Huchette.

L'état de toutes ces parties du corps de l'infortuné, a été constaté par la justice.

Les détails de toute cette affaire font horreur. A quelle époque vivons nous ?

— On écrit de Gouré, Deux-Sèvres :

Nous avons été attaqués à deux reprises différentes depuis quelque jours par les bandes de Diot, Robert et Borry; elles sont commandées par 3 ou 4 personnages de haut rang.

Ces attaques ont eu lieu pendant la nuit, et nous ne pouvons savoir si les chouans ont eu des hommes tués; et a seulement trouvé des traces de sang qui font croire qu'ils ont eu des blessés.

— Une scène assez curieuse s'est passée hier dans le cabinet de M. Hérold de Boisnart, chef de bureau à la préfecture de police. Un monsieur prenant la qualité d'agent d'affaires et affichant un grand train de maison, avait vu sa fille recherchée en mariage par plusieurs jeunes gens de bonne famille, mais le cœur de la jeune personne avait parlé pour un autre prétendant moins favorisé des dons de la fortune, et qui se disait cependant couliier de commerce. Un mariage fut arrêté, et rien ne retardait plus la cérémonie que le défaut des actes de famille du jeune homme, qui était, disait-il, originaire d'Italie. Le futur gendre et le futur beau-père se rencontrèrent hier par hasard, dans le bureau de M. Hérold de Boisnart, dont l'attribution spéciale est la surveillance des forçats libérés. Grand étonnement de part et d'autre. Enfin il fallut parler, et les deux alliés en perspective ne furent pas peu surpris, chacun de son côté, d'apprendre que l'un d'eux venait de passer six ans dans un port de mer bien connu où l'autre en avait passé dix précédemment.

(G. des Tribunaux.)

— Un ex-gendarme, demeurant à Fuveau, le nommé François dit Provence, faisait assez mauvais ménage avec sa femme. Dans une partie de chasse que les deux époux firent ensemble il y a peu de jours, une vive altercation étant survenue, la femme saisit son fusil et fit feu sur son mari; celui-ci blessé de quelques plombs à la joue, riposta par un coup qui cassa le bras à sa femme. Arrêté pour ce fait et emprisonné à Fuveau, ce malheureux s'est coupé la gorge.

— L'abbé de La Mennais, qui, ainsi que le comte de Montalembert, habite déjà depuis long-temps Munich, fait de fréquentes visites aux savans et aux hommes de lettres de cette ville. Il cherche, dit-on, à les intéresser en faveur d'un journal qu'il compte publier.

— Le *Journal de Rouen* rapporte un suicide, accompagné de circonstances remarquables, arrivé ces jours derniers à la Bouille. Le sieur B..., employé aux contributions indirectes, était depuis plusieurs mois malade. Dernièrement un de ses amis, qui était venu pour le voir, entra dans sa chambre et n'y trouva personne : inquiet, le visiteur se livre à une recherche, et aperçoit bientôt son ami à travers les carreaux d'une porte vitrée d'armoire, il veut ouvrir cette porte, mais une corde placée derrière, défendait l'entrée de l'armoire. Après être parvenu à couper la corde, l'étranger ouvre la porte et voit son ami, le sieur B..., étendu sans vie sur un fauteuil. Ce malheureux avait encore dans la main droite la poignée d'un soufflet; près de lui était un réchaud rempli de charbon. Sur la cheminée de l'appartement on a trouvé un petit billet ainsi conçu :

« Depuis huit ans, je ne compte plus que pour mémoire dans la société; des souffrances continuelles et qui me font pressentir une fin prochaine ne me permettent pas d'en attendre le terme. On trouvera dans mon portefeuille quelques dispositions testamentaires. Je prie M..., receveur, d'écrire de suite à mon père, à l'adresse ci-après; il obligera son serviteur. Je dois quatre visites à M. L..., et le loyer de ma chambre pour ce mois-ci. »

— On écrit d'Alger, 19 août : « Les Arabes n'ont pas fait l'attaque qu'ils avaient projetée pour le 19. C'est chose certaine, maintenant ils ne nous attaqueront plus : ils ont fait des propositions que notre général est prêt à accueillir. Demain, M. Rousseau, son interprète, fils de M. Rousseau, ancien consul à Tripoli de Barbarie, doit se rendre auprès des chefs des tribus, afin de recevoir et transmettre les propositions qu'ils ont envie de faire. Il paraît que tous les chefs des tribus sont disposés plutôt à recevoir des conditions qu'à en dicter, car ils ont déjà offert des otages pour garantie de leurs promesses. »

BELGIQUE.

BRUXELLES, 4 septembre.

Le comte Vilain XIII est parti hier soir à 11 heures de cette ville, en mission pour Paris.

— On dit que M. Kauffman va être envoyé en Espagne comme ministre accrédité du Roi auprès de la cour de Madrid. M. Vanderlinden, ex-membre du gouvernement provisoire remplacerait M. Kauffman comme intendant de la liste civile du Roi. (*Emonciation.*)

— Si nous sommes bien informés, un diplomate célèbre a dû passer avant-hier par notre ville, il a vu le Roi à Laeken, et a eu une longue conférence avec S. M. Ce diplomate serait M. le prince de Metternich. (*Idem.*)

— La fête que les sociétés réunies se proposent de donner au Roi et à la Reine, au local du jardin botanique, est, dit-on, fixée à samedi prochain.

— Le ministre de l'intérieur vient de convoquer, pour le 10 du courant, la commission nommée pour juger les ouvrages remis au concours qui a eu lieu cette année, à l'académie royale des beaux-arts, à Anvers.

— Les personnes qui désirent être admises à exercer l'art vétérinaire dans le royaume, après avoir passé les examens requis devant la commission instituée par l'arrêté royal du 31 août 1831, sont invitées à se faire inscrire au ministère de l'intérieur, avant le 30 septembre courant.

— Une jeune fille âgée de 12 ans, nommée Louise L., a quitté le domicile de ses parens à Uccle, le 16 août, sans qu'il ait été possible de la retrouver jusqu'à présent. Elle était vêtue d'un jupon bleu, sans jaquette, pieds nus, bonnet blanc.

— Un ouvrier qui portait des briques à un bateau, est tombé dernièrement avec sa brouette dans le canal de Charleroi, et à péri, malgré les efforts de 6 hommes qui se sont sur-le-champ jetés à l'eau pour le sauver.

— On rapporte qu'avant-hier dans la nuit un sergent des troupes en garnison ici s'est jeté de la croisée du deuxième étage d'un cabaret, rue des Cailles. Il a expiré quelques instans après qu'on l'eut relevé.

CHOLÉRA.

Bruxelles. — Du 2 septembre, à 9 heures du matin, au 3, à la même heure, 17 nouveaux cas, 14 décès.

Schaerbeek, du 31 août au 2 septembre. — Aucun cas nouveau, 1 décès.

Ixelles, du 1^{er} au 3. — 5 cas nouveaux, un décès.

Etterbeek, du 1^{er} au 3. Un cas nouveau, aucun décès.

Hal, 2. — 4 cas nouveaux, 5 décès.

Louvain, 2. — Aucun cas nouveau, un décès.

Gand, 2 septembre à 7 heures du soir. — Depuis hier, 8 décès, 4 nouveaux cas, 18 en traitement, 15 convalescens, 3 guéris.

Termonde, 2. — Un cas nouveau, aucun décès.

Ninove, 2. — Un cas nouveau, aucun décès.

Ostende, 31 août. — 5 cas nouveaux aucun décès.

Nieuport, 1^{er} au 2 septembre. — Un cas nouveau, un décès.

Anvers, du 1^{er} au 3 septembre. 16 nouveaux cas, 4 décès, 8 guéris.

Malines, 1^{er} au 2. — 3 cas nouveaux, aucun décès.

Lierre, 31 au 2. — Aucun cas nouveau, 4 décès.

Mons, 1^{er} au 2. — 3 cas nouveaux, aucun décès.

Ath, 1^{er} au 2. — 4 cas nouveaux, 2 décès.

Tournay, 1^{er} au 2. — 2 cas nouveaux, aucun décès.

NAMUR, 5 septembre.

M. de Trappé est décédé avant-hier dans son domicile à La Plante; faubourg de Namur. Son testament donne tous ses biens (en Belgique) aux hospices civils des provinces respectives où ils sont situés. Il a fait aussi différens legs à plusieurs personnes pour services rendus ou à rendre. Il laisse une grande fortune.

— Hier la cour d'assises a remis à la session prochaine l'affaire du nommé Klepper (Georges), prévenu de vol avec violence et voies de fait.

— La cour d'assises s'occupe en ce moment du procès des individus accusés d'avoir fait partie des bandes de Tornaco; les prévenus viennent d'être conduits au palais de justice, sous l'escorte de la gendarmerie. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des détails de cette importante affaire.

— Dans la nuit du 28 au 29 août, on a volé une ruche appartenant au sieur Jean Focroulle, à Loncée.

On n'a pas encore découvert l'auteur de ce vol.

— On lit dans le *Belge* :

Le ministre des finances vient de donner l'ordre aux receveurs d'opérer de suite le recouvrement de toutes les contributions arriérées, même dans les parties du Limbourg et du Luxembourg, cédées à la Hollande par les 24 articles, et de poursuivre les personnes qui négligeraient de se conformer aux avertissemens qui leur seraient remis. On assure que cette mesure a été prise par suite du refus qu'aurait fait M. Rotschild de fournir la seconde partie de l'emprunt aux conditions offertes par le gouvernement et entr'autres à celle, assure-t-on, de continuer le versement en cas de guerre.

— Le collège électoral du district de Mons est convoqué pour le 24 de ce mois, à l'effet de procéder à l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Degorge-Légrand.

— On écrit de Gand, 3 septembre : M. le général Clump est arrivé hier en notre ville, venant d'Alost.

Jeudi dernier, un faux monnayeur a été arrêté dans la commune d'Ingoyghem (Flandre-Occidentale). On a saisi chez lui quelques fausses pièces d'un franc et demi, et les formes qui avaient servi à la fabrication. Il a été mis à la disposition du procureur du roi à Courtrai.

— Le *Messenger de Gand* annonce avoir vu avant-hier une pièce d'un florin, frappée il y a peu de jours, portant le millésime de 1832 et ayant pour inscription : *Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg*, et sur le revers : *Monnaie du royaume des Pays-Bas*.

— Le *Moniteur* dément la nouvelle que des ordres auraient été donnés pour tout disposer au palais de la représentation nationale pour l'époque du 15 septembre courant.

— On lit dans le *Moniteur* :

Le *Courrier* s'étonne de ce que le *Moniteur* n'ait pas démenti la nouvelle qu'il a donnée de la conclusion de la dernière partie de l'emprunt de 48 millions. Il serait beaucoup plus étonnant que le *Moniteur* se mit en devoir de démentir tous les bruits répandus dans le public par la presse périodique. Il aurait fort à faire.

Si nous ne répondons pas d'une manière formelle au désir qu'il a de savoir si la 2^e partie de l'emprunt est contractée ou non, et dans le premier cas à quelles conditions, c'est que nous croyons qu'il est de l'intérêt bien entendu de la nation que cette affaire importante soit mise à terme avec discrétion.

— On lit dans le même journal : *L'Echo de la frontière* disait avant-hier que depuis quelque temps, et plus particulièrement encore vers l'époque du séjour du Roi des Belges en France, des tentatives d'embauchage avaient eu lieu, au profit et presque avec l'autorisation du gouvernement belge, sur le corps des troupes françaises qui composent les garnisons de la frontière du nord.

Quelques déserteurs, il est vrai, sont venus s'offrir à servir dans nos rangs ; mais le gouvernement belge, loin de provoquer la désertion, en a instruit le gouvernement français, en l'invitant à prendre des mesures pour faire cesser cet état de choses.

— On écrit d'Anvers : Les bâtimens du nouvel entrepôt ont reçu aujourd'hui cent boucauds de tabac, dans l'aile du Sud. C'est la première marchandise entreposée dans ce magnifique établissement.

— Le bateau à vapeur, le *Superbe*, est arrivé dimanche à trois heures à Ostende de Londres avec 46 passagers, une voiture et un cheval.

— L'archevêque de Malines a fait son entrée à Anvers samedi dernier, à 5 heures de relevée. Le son des cloches et du carillon a annoncé son arrivée. S. G. a été reçue aux portes de la ville par quatre députations du clergé et des marguilliers, à la tête desquels se trouvait M. le bourgmestre. Elle est descendue à l'église des Augustins, d'où elle a été conduite processionnellement à la cathédrale de Notre-Dame. Un *Te Deum* y a été chanté.

Toutes les rues, que devait traverser le cortège, étaient plantées de sapins et décorées de verdure et de guirlandes.

L'archevêque conférera le sacrement de confirmation à Anvers le lundi et le mardi ; il partira mercredi pour aller confirmer dans les communes d'Eeckeren, Wilmarndonck, Saint-Willebrord, Borgerhout, Deurne, Merxem, Wyneghem, et Berchem, d'où S. G. partira pour Malines.

— On écrit de Douvres, 28 août : Le brick belge *l'Osiris*, capitaine Hintens, allant d'Ostende à Liverpool, a coulé bas à la hauteur de Dymchurch ; l'équipage est sauvé.

— On lit dans une correspondance du *Messenger des Chambres*, en date de Londres, 29 août :

« Les plénipotentiaires de la Hollande et de la Belgique ont reçu, le 19 de ce mois, une invitation de la part de lord Palmerston pour se rendre le 20 à une réunion de la Conférence; lord Palmerston ajoutait à l'invitation de l'ambassadeur des Pays-Bas : *to meet the belgian plenipotentiary* (afin d'y rencontrer le plénipotentiaire belge). Le baron van Zuylen a répondu qu'ayant négocié jusqu'à présent *uniquement* avec la Conférence, il se rendrait à l'invitation de lord Palmerston au jour indiqué, « mais seulement pour y rencontrer MM. les représentants de l'Angleterre, de la France, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. » M. van de Weyer n'a pas fait la même objection, mais il a répondu qu'ayant ordre exprès de ne pas négocier du tout, il ne pouvait, par cette seule raison, se rendre au désir de lord Palmerston et comparaître à la Conférence. »

— On lit dans le *Constitutionnel* :

« La ville de Sarrelouis, cédée à la Prusse en 1815, dont la population ne s'élève pas à 5,000 âmes, a fourni à l'armée française, dans le cours de notre révolution, 507 militaires gradés ou décorés de la légion d'honneur, parmi lesquels on compte onze généraux, dix colonels, douze lieutenans colonels, quarante-trois chefs de bataillon ou d'escadron, soixante-six capitaines, et quatre-vingt-deux lieutenans ou sous-lieutenans.

« Plusieurs des noms dont se compose ces brillantes catégories, seront recueillis par l'histoire. Le plus glorieux de tous, et qui seul suffirait pour attacher la ville de Sarrelouis au sol de la France, est celui de Michel Ney. Citons ensuite le général Paul Grenier, chef d'état-major de l'armée d'Italie, compagnon et mentor du prince Eugène. »

— On écrit de Lyon, 29 août :

« Dimanche dernier, après une revue du 49^e régiment de ligne, M. le lieutenant-général Delort a fait distribuer, par M. le colonel Caron, commandant de ce corps, des médailles d'honneur accordées par le ministre de la guerre au caporal Rath, ainsi qu'à cinq de ses camarades, qui, le 24 avril dernier, retirèrent du Rhône, le long de la chaussée Perrache, une jeune femme et son père, qu'un choc violent, éprouvé par leur voiture, y avait précipités, et que le courant entraînait à une perte certaine.

« Ce trait de courage et de dévouement, qui n'a rien d'étonnant de la part de soldats français, est d'autant plus honorable pour le caporal Rath, déjà décoré de la croix des braves qu'il a gagnée en Afrique, que ce jeune militaire est, par suite de graves blessures, presque entièrement privé de l'usage du bras gauche qu'il porte en écharpe, et qu'a-

vant de se jeter à la nage, il a été forcé d'arracher l'appareil dont son bras était enveloppé.

« Ce sont là de ces actes d'héroïsme dont on ne peut faire l'éloge qu'en les citant. »

— Voici le bulletin général des décès arrivés à Paris par suite du choléra, depuis l'invasion jusqu'au 31 août :

Mars, 90 ; avril, 12,723 ; mai, 812 ; juin, 868 ; juillet, 2,577 ; août, 908. Total, 17,978.

— On écrit de Lucerne, sous la date du 23 courant :

« Parmi les nombreux voyageurs qui viennent maintenant en Suisse, se trouve de nouveau M. de Châteaubriand, revenu de son voyage du Saint-Gothard. Avec lui, ou en même temps que lui, sont arrivés (est-ce bien par hasard ?) le duc d'Escars, le prince de Laval-Montmorency, le duc de Grillon, etc. etc.

« On n'a pas manqué de remarquer que l'ambassadeur de France a fait la première visite à M. Châteaubriand.

— Le *Courrier de la Meuse* publie la lettre suivante :

Messieurs, le rédacteur du *Journal de Verviers*, après avoir insulté grossièrement, dans un de ses derniers numéros, monsieur le président de la Société royale de philanthropie de cette ville, trouve mauvais que l'on refute la calomnie et refuse d'insérer la lettre ci-jointe, écrite par les membres de l'administration en faveur de la vérité ; j'aime à croire, messieurs, que pour ce motif, vous voudrez bien y accorder une place ainsi qu'à la présente dans votre plus prochain numéro, et vous prie d'agréer, avec l'expression de ma gratitude, mes sincères salutations.

Pour l'administration de la Société royale de Philanthropie,
Verviers, le 31 août 1832. H. J. MODION, S^{re},

Monsieur l'Éditeur du JOURNAL DE VERVIERS,

Les membres de l'administration de la société royale de philanthropie de Verviers ont lu avec surprise et indignation dans votre journal d'hier, un article dans lequel on décline le mandat donné à M^r Paulis Vielvoye, président, de se rendre à Bruxelles pour soigner les intérêts de la société auprès du gouvernement : cette indignation est vivement partagée par tous les membres, qui en séance de ce jour, ont obligé les soussignés à vous adresser un démenti formel en ce qui concerne ce mandat. C'est un nouveau démenti à ajouter à ceux que vous ont déjà valus l'inconcevable légèreté et le besoin de dénigrer qui président à la rédaction de votre feuille.

Il appartenait sans doute à l'administration de donner ce mandat puisqu'elle est chargée de la procuracy de la société, et il nous semble qu'avant d'accuser publiquement un citoyen estimable, qui se voue depuis deux ans avec un zèle infatigable au soulagement des malheureux, à qui aucun sacrifice ne coûte pour adoucir leur sort, il nous semble, disons-nous, que vous auriez dû vous enquerir d'un fait facile à connaître, et éviter ainsi de servir d'écho à la plus insigne malveillance.

Nous déclarons donc que M. le président de la société est parti chargé d'un mandat spécial pour une mission délicate ; qu'il a bien voulu se charger d'un second mandat que nous lui avons transmis, celui d'implorer la clémence royale pour nos malheureux compatriotes gardes civiques, condamnés à mort et à d'autres peines ; que cette double mission a été remplie de manière à mériter l'approbation et la reconnaissance de toute la société, ainsi que le constate le procès-verbal de la séance du 23 de ce mois.

Nous ajouterons encore, n'en déplaise au consciencieux détracteur, que M. Paulis-Vielvoye a fait le voyage à ses frais.

Nous espérons, Monsieur, que vous insérerez la présente dans votre plus prochain numéro et avons l'honneur de vous saluer.

Pour les membres de l'administration,

Verviers, le 30 août 1832. H. J. MODION, S^{re}.

AFFAIRE DE M. THORN.

Les journaux de Paris nous apportent un nouveau protocole de la diète germanique relatif à M. Thorn ; du moins cette fois la question est nettement posée, bien qu'à notre désavantage, mais c'est quelque chose de savoir à quoi s'en tenir et de se défaire de toute illusion. Le gouvernement belge, en faisant poursuivre comme criminels d'état les individus de la bande de Tornaco, a eu l'initiative des torts, c'est la diète qui le déclare en répondant à la Conférence.

Protocole de la 27^e séance de la diète germanique du 26 juillet 1832.

La haute diète germanique a résolu ce qui suit relativement à la détention de l'ex-avocat Thorn ;

1^o Le gouverneur militaire de la forteresse fédérale de Luxembourg est autorisé, d'après la communication qui lui sera faite des numéros 60, 62 et 68 des protocoles de la Conférence de Londres et des résolutions de la diète du 28 juin, à recevoir M. Thorn des mains des autorités civiles du Luxembourg, et à le mettre en liberté en même temps que la Belgique relâchera les individus désignés dans les numéros 60 et 62 du protocole de la Conférence.

2^o La légation grand-ducale de Luxembourg est invitée à faire connaître la résolution de la diète au gouvernement grand-ducal, afin qu'il donne aux autorités civiles du Luxembourg des ordres en conséquence.

3^o Les légations fédérales de l'Autriche et de la Prusse sont priées de faire déclarer à la Conférence de Londres par les plénipotentiaires des deux cours, au nom de la diète, qu'elle ne partage nullement son opinion au sujet du parti du côté duquel sont les premiers torts ; toutefois, elle ne se refuse pas à se rendre au désir exprimé à la fin des protocoles, de faire parvenir au gouverneur de la forteresse de Luxembourg les instructions dont elle s'était réservée la communication après la réponse de la Conférence, et d'ordonner, conformément à ses résolutions du 28 juin, au gouverneur de la forteresse, d'élargir M. Thorn en même temps que la Belgique relâchera les individus désignés dans les 60^e et 62^e protocoles.

— On lit dans la correspondance de l'*Handelsblad* :

On s'occupe beaucoup dans les cercles de Paris du départ de la princesse Bagration pour la Belgique et la Hollande. On est d'accord sur la manière d'envisager ce voyage demi-officiellement politique, annoncé hautement comme une habile combinaison du cabinet français, qui compte immensément sur l'influence de la princesse, aidée de celle de M. Glasson, pour arriver enfin à réunir les intérêts divisés des deux pays; le ministère espère un heureux résultat du concours de cette double mission. Le langage de la princesse Bagration aura d'autant plus de poids auprès des deux cours, que l'on n'ignore pas que par ses relations avec un des plus grands diplomates du Nord, elle possède parfaitement toutes les idées politiques d'un et autre côté; la tendre amitié qui unissait M. Glasson à feu M. Casimir Périer, fait que, pénétré du système du 13 mars, il est plus à même que tout autre d'en développer sagement les vues pacifiques.

— Voici un échantillon des douceurs du régime autrichien. Ce trait est rapporté par un témoin oculaire, et il s'est passé à la fin de juillet, dans la ville de Milan :

Vers onze heures du soir, un jeune homme de seize ans, passant au coin de la rue appelée de l'Agneau, reçut sur la joue un très-fort soufflet qu'une sentinelle autrichienne, placée en cet endroit, lui porta, en lui disant : « Une autre fois tu ne passeras pas aussi près de la sentinelle. » Irrité d'un semblable procédé, le jeune homme se retourne vers le soldat; celui-ci, sans attendre d'être menacé par le jeune homme qui était sans armes, abaissa son fusil et fit feu; mais le coup n'atteignit pas celui auquel il était destiné : celui-ci était assez rapproché pour détourner avec la main la direction du canon du fusil, et la balle alla traverser la poitrine d'un autre jeune homme nommé Crusanzi, qui sortait pas hasard en ce moment de l'auberge de l'Agneau : il expira sur le coup. Bien que l'heure fût avancée, plus de 3,000 personnes se réunirent sur le lieu où gisait le cadavre de la victime, en criant : Mort à nos tyrans ! Mais que faire sans armes ! Trois bataillons d'infanterie et plusieurs pelotons de cavalerie apparurent, menaçans et prêts à faire feu sur une population incapable de résister. (*Message.*)

LE DOUBLE PROTESTANTISME (1).

Le catholicisme se trouve actuellement dans une crise qui doit le débarrasser de la stagnation et lui faire gagner un nouveau degré de sa puissance innée, évolutionnaire et progressive, tant dans la science que dans les mœurs.

Quand on est attaqué par un ennemi, ou l'on a le dessous à son égard, ou l'on se tient de niveau avec lui, ou bien on le surmonte. Or, le mouvement surmontant ou d'ascension est le mouvement évolutionnaire.

Depuis que l'apparition des idées protestantes avait inculpé le clergé, ou l'élément moral dirigeant (lequel avec les dirigés fait l'Église, comme les gouverneurs avec les gouvernés font l'état), le clergé s'était généralement moins tenu au-dessus de ses adversaires, qu'en opposition négative ou défensive contre eux. Mais comme la vigueur ne se nourrit que par l'action, la force ascendante ou progressive de la religion semblait s'être affaiblie par là, et l'on pourrait dire que le catholicisme était descendu en quelque sorte vers le pôle opposé au pôle dissolvant et évolutionnaire, c'est-à-dire, vers le pôle de stagnation.

Dans la nature temporelle et périssable, c'est en effet cette tendance pétrifiante (force centripète ou d'attraction) qui s'oppose utilement à la tendance dissolvante ou volatilisante (force centrifuge ou de répulsion) (2), et il est vrai que cette nature ne peut opérer son évolution que par saccades, entre ces deux tendances.

— Mais Jésus-Christ, en fondant son Église sur une pierre, n'a pas voulu pour cela qu'elle se pétrifiât elle-même, c'est-à-dire, qu'elle cessât de monter ou qu'elle s'arrêtât jamais absolument dans son mouvement évolutionnaire; et comme lui-même (la parole créatrice) il est le principe de toute évolution et ascension, il a voulu et veut que son Église se tienne toujours, par son activité continue, supérieure aux deux ennemis de l'évolution vitale, aux deux systèmes dont l'un, en niant l'avenir, fait tomber la société dans la caducité d'un vieillard, comme l'autre, en niant le passé et s'arrachant de la continuité historique et traditive, la jette dans l'imbécillité de l'enfance. Le juste-milieu entre ces deux extrêmes n'est donc pas l'indifférence inactive de nos philosophes de la nature, mais l'activité continue, rendant justice tant au passé qu'à l'avenir.

Sans traiter à fond ici d'une situation politique et financière de l'Église, devenue fautive par le temps et fâcheuse aujourd'hui pour elle, je me permets de remarquer que le clergé dirigeant était descendu visiblement depuis quelque temps de son pivot évolutionnaire, de l'intelligence, parce qu'il avait presque cessé de faire usage de cette arme spirituelle en la cédant trop à ses adversaires.

Celui donc qui souhaite et qui veut que le catholicisme reprenne sa vigueur et son élan, en repoussant les deux systèmes, l'un révolutionnaire, l'autre stationnaire, qui forment comme un double protestantisme opposé à toute évolution véritable: celui-là, dis-je, est un vrai catholique.

Munich, 14 août 1832.

FRANÇOIS BAADER.

INVENTIONS ET DÉCOUVERTES.

MM. Capron et Boniface, après dix ans de peine et de persévérance, sont enfin parvenus à momifier les corps par des moyens nouveaux, en offrant à l'œil toutes les formes non recouvertes de bandelettes, et à neutraliser en même temps tous les élémens de décomposition qui s'em-

(1) Nous empruntons cet article remarquable au *Courrier Lorrain*.

(2) Dissolvante ou volatilisante: le rationalisme et le piétisme ne sont que deux ormes de cet anéantissement.

parent ordinairement du cadavre humain. Le procédé de ces chimistes est d'autant plus remarquable, que non seulement le corps et les traits du visage sont parfaitement conservés, mais encore les viscères, le cœur, le foie, les intestins, et même le cerveau. Aussi leur projet est-il d'exposer aux regards du public un échantillon de leur savoir-faire, et tout le monde pourra voir une momie bien supérieure à celles qui sont conservées dans les cabinets d'antiquités.

Un des grands avantages de la méthode de MM. Capron et Boniface c'est que leur travail combiné ne demande que quelques jours. Les corps peuvent être ensuite conservés dans une chambre, dans les caveaux destinés aux sépultures des familles riches, être exposés aux intempéries de l'air, soit debout, soit assis, dans l'attitude enfin qu'on voudra leur donner, sans éprouver la moindre altération.

COMMERCE.

PRIX DES HUILES A BRUXELLES, 3 septembre.

Huile de colza présente et sept., fl. 51; dito, nouv. claire, 00; dito, non claire, 00; dito, sept., 00 070; dito, oct. et déc., 50 172.
Huile de lin présente, 49 174; dito, sept. et déc., 00; dito à terme, 49.
Graine de colza nouvelle, de fl.
Cé qui précède est en argent de Brabant.

PRIX DES HUILES A LILLE, 1er septembre.

	Graines.		Huiles.		Tourteaux.	
Colza	20 00	23 00	76 50	75 75	10 25	9 75
Oeillette	25 00	26 00	112 00	00 00	8 00	00 00
Id. bon goût	" "	" "	113 00	00 00	00 00	60 00
Lin	18 50	00 00	79 50	00 00	15 00	16 50
Caméline	20 00	00 00	00 00	00 00	9 50	10 00
Chanvre	13 00	14 00	83 50	00 "	9 00	00 00
Huile épurée pour quinquets			81 50	81 75		
Idem " " réverbères			79 50	79 75		

BOURSES.

ANVERS, 3 septembre.

Emprunt de 12 millions	99 3/8	P	Emprunt romain	79	P
" de 10 millions	99 5/8 à 3/4		Lots	381 1/2	
" Rotschild	75 3/8 à 1/4	P	Napolitains	76	
Autriche métalliques	89	P	Guebhard	79 1/2	P
Lots de Pologne	98 1/2	A	Rente perp. espag. à Paris		
Rentes remb. (los-renten)	88		" " à Amsterdam	51 7/8 à 5/2	P

(Dimanche 2 septembre, pas de bourse à Paris.)

AMSTERDAM, 1er septembre.

Dette active 44 176. Billets de change 16 178. Synd. d'amortissement 74 3/8. Rente perp. d'Amsterdam 52 5/8. Métalliques 85 1/2.

LONDRES, 1er septembre.

Consolidés, 84 5/8.

VIENNE, 25 août.

Métalliques. — 88 070. Act. de la banque 1146.

MARCHÉ DE NAMUR, du 4 septembre.

Froment, la rasière	9 22 07
Seigle, idem	5 71 25
Avoine, idem	3 03 96
Pommes de terre	1 86 43
Beurre (liv. des P.-B.)	0 64 29

ANNONCES



1877. A louer, pour entrer en jouissance le 1er mai 1833, la ferme du château de Pondrôme, canton de Bauraing, contenant environ 120 bonniers de terres labourables et 36 de prairies.

S'adresser, pour connaître les conditions, au château d'Humain, près de Marche-en-Famenne.

1846. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN,

Un beau moulin-à-vent, presque neuf, construit en bois, avec ses meules et accessoires, situé à Lesves; l'acquéreur devra le démolir pour le reconstruire dans une autre commune.

S'adresser, pour le voir, au propriétaire, M. Legros, et pour traiter du prix, à M. le notaire Delvigne, à Namur.

1862. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN,

Une rente de 50 florins de Brabant, au capital de mille florins des Pays-Bas; très-bien hypothéquée.

S'adresser au notaire Delvigne.

1849. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN,

La ferme dite du Try, avec 100 bonniers de terres et prairies y compris 14 bonniers de bois, située à Franc-Waret.

L'acquéreur aura toutes les facilités désirables pour le paiement du prix. S'adresser, pour connaître les prix et conditions de cette vente, au notaire Delvigne.

1881. Le public est prévenu que le 10 courant, à une heure après midi, il sera exposé en vente 20 bonniers de taillis et futaie du bois de Saint-Paul, situé à Hlamois; divisés en 30 lots.

Le prix de cette vente sera payable à 9 et 12 mois, et le recours aura lieu à la barrière de Hubinne.